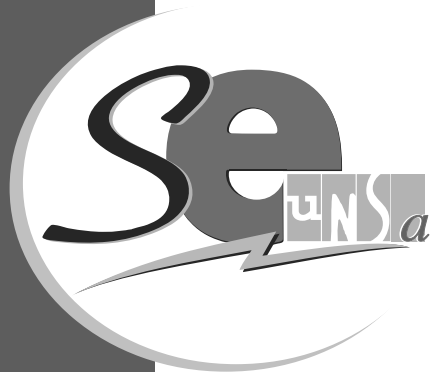


pages spéciales n°114 - mars 2008

l'enseignant

L'École libératrice

Le journal du Syndicat des Enseignants-UNSA



ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Projet de programmes

L'éclairage du SE-UNSA

Sommaire

Édito	p. 2
Notre analyse des nouveaux programmes	p. 3-4
En conclusion	p. 4

l'enseignant

209, boulevard St-Germain - 75007 Paris
tél : 01 44 39 23 89 - fax : 01 44 39 23 83
mel : enseignant.revue@se-uns.org

Directeur de la publication : Fabrice Coquelin
Rédacteurs : Pascaline Perrot, Claire Krepper

Imprimerie : Québecor

CPPAP n° 0209 S 06771 - ISSN N° 1241 - 039 X

Demandez les nouveaux programmes

Dans notre système éducatif à modèle descendant où Polytechnique détermine le lycée qui lui-même détermine le collège, le tout en cascade jusqu'en maternelle, il était logique de faire peser sur les épaules du primaire la responsabilité de l'échec scolaire» (Icem^(*)).

Dans sa «révolution culturelle» de 36 pages, Xavier Darcos présente des programmes «recentrés sur l'essentiel» qui marquent le retour «d'une ambition retrouvée» et sont censés «diminuer par trois le taux d'élèves en difficulté».

Qu'en est-il véritablement ?

- L'élève n'est plus au centre du système éducatif, ce projet de programme sonne le glas de cette belle idée.

- L'élève se tait, écoute, imite, reproduit. C'est aussi la fin de la démarche expérimentale type «main à la pâte».

- L'élève n'est plus acteur de ses apprentissages ; les connaissances supplantent les compétences ; le rabâchage tient lieu d'expérimentation.
- Les cycles sont en état de mort clinique, aucun lien avec le socle n'est affiché, les programmes ne précisent jamais en quoi ils contribuent à son acquisition.
- Et last but not least, chaque niveau se définit quasi-exclusivement comme propédeutique du précédent : la maternelle prépare à l'élémentaire qui prépare au collège.

Avec cette publication spéciale, le SE-UNSA vous invite à y voir plus clair.

(*) Institut coopératif de l'École moderne.



Luc Bérille, secrétaire général, le 6 mars 2008.

Titulaires

	É c h e l o n s										
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11
Prof. des écoles			123	129	137	145	154	165	176	190	205
Prof. des écoles hors classe	154	174	187	200	216	230	244				
Instituteur			114	116	119	121	124	131	137	146	160
Instituteur spécialisé ou IMF					124	126	129	135	142	151	165
Instit. conseiller pédagogique							137	143	150	159	173
Pour les directeurs : ajouter à la cotisation les sommes suivantes	Directeur classe unique 2 €		Directeur 2 à 4 classes 5 €		Directeur 5 à 9 classes 9 €		Directeur 10 classes et + 12 €		Directeur Segpa 15 €		Directeur Erea/ERPD 37 €

	É c h e l o n s										
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11
Certifié, Copsy, CPE, PLP, prof Eps			123	129	137	145	154	165	176	190	205
Cert, CPE, PLP, prof Eps hors classe, Dco	154	174	187	200	216	230	244				
PEGC, CE-Eps, AE-CE					123	129	135	142	150	159	168
PEGC, CE-Eps hors classe	142	150	159	168	190	205					
PEGC, CE-Eps classe except.	190	207	216	230	244						
Biadmissible			131	137	146	156	164	176	190	205	214
Agrégé			149	161	172	184	197	213	228	244	255
Agrégé hors classe	205	216	228	244	255	285					

IUFM

1 ^{ère} année étudiant	37 €
2 ^e année stagiaire	75 €
Liste complémentaire	75 €

Situations particulières

Disponibilité, congé parental	37 €
Temps partiel : au prorata du temps partiel	
CFA : 75% de la cotisation	CFA : au prorata du salaire

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille : Né(e) le :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Mel :

Nouvel(le) adhérent(e) : oui non

J'adhère au SE-UNSA pour l'année 2007-2008

Corps : Échelon : Indice : Montant de la cotisation :

Situations particulières

Disponibilité, congé parental : 37 €.

Temps partiel : au prorata du temps partiel.

Mode de paiement

- Chèque à l'ordre du Syndicat des Enseignants-UNSA
- Prélèvement fractionné sur compte postal ou bancaire (joindre un Rib)

Réduction d'impôt

Vous bénéficierez d'une réduction d'impôt égale à 66% du montant de votre cotisation. **Exemple** : Pour une cotisation de 136 €, vous bénéficierez d'une réduction du montant de vos impôts de 90 €. Le montant réel de votre cotisation est donc de 46 €.

J'adhère au SE-UNSA, date et signature :

Les informations recueillies ne sont destinées qu'au fichier syndical. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés.

À retourner à : SE-UNSA - 209, boulevard Saint-Germain
75007 Paris - 01 44 39 23 00
ou prendre contact avec la section syndicale



La liberté pédagogique

Le préambule affirme la liberté pédagogique des enseignants. Mais, loin de se limiter à fixer des objectifs, la suite évoque, à plusieurs reprises, la prescription d'outils (abécédaires, imagiers), de méthodes (leçon de mots en maternelle) et de progression par année. Où sont passés les cycles ? Cette pseudo-liberté pédagogique sera, en outre, payée au prix fort puisque, dans le même temps, on annonce que les enseignants seront évalués sur les progrès de leurs élèves !

L'évaluation

Le préambule décrit un changement radical : l'évaluation devient sommative et doit permettre un bilan des acquis des élèves, elle est aussi « *outil de comparaison des effets des pratiques pédagogiques, outil de mesure des résultats des écoles* », donc de classement des écoles.

Pour le SE-UNSA, l'évaluation des élèves ne peut en aucun cas constituer un outil de mesure des résultats de l'école ; ceci est contraire à l'évaluation individuelle des élèves qui doit être formative et non sommative. Par ailleurs, nous condamnons catégoriquement la mise en compétition des écoles entre elles.

L'alourdissement des programmes et la diminution du temps d'enseignement

C'est particulièrement vrai en français et en maths : les connaissances visées en fin de cycle 3 sont semblables à celles attendues en fin de classe de 5^e !

Et pour couronner le tout, on ajoute de nouvelles matières, l'éducation au développement durable, l'histoire de l'art, on apprend une LVE dès le CP et on renforce l'horaire d'EPS. Bref, on garde tout, on compartimente, on morcèle en disciplines et sous-disciplines et on diminue le temps pour faire ce travail. Entre les dix heures de français, les cinq heures de mathématiques, les quatre heures de « *sport* » et l'heure et demie de langue vivante, que restera-t-il à la « culture humaniste » ? Aux sciences ? À l'éducation artistique ?

Le programme de maternelle

Il montre un changement complet de perspective. D'ambition d'une première scolarité réussie, on passe à une propédeutique des apprentissages plus systématiques de la lecture, de l'écriture et du calcul au CP. *Le vivre ensemble* n'est plus l'un des principaux objectifs et est remplacé par le « *devenir élève* », où est notamment évoqué l'apprentissage des « *principes d'un comportement conforme à la morale* ». La Gs ne figure plus dans les programmes du cycle 2 (qui se réduit à CP et CE1).





L'instruction civique

Exit l'éducation à la citoyenneté ! C'est le retour des maximes de morale annoncées par les écoliers. On fait comme si les élèves pouvaient accéder miraculeusement, le jour de leur départ de l'école, à une citoyenneté à laquelle ils n'auraient pas été préparés. L'élève que l'on décrit ici, habitué à obéir sans discuter, ne sera pas un citoyen capable de prendre son destin en main. La préparation à la citoyenneté doit s'effectuer en faisant progressivement l'expérience de celle-ci. Cela n'a rien à voir avec l'inculcation de principes qu'on mettrait en réserve et que, le jour venu, on appliquerait mécaniquement. «*Coopérer à la vie de la classe*» se réduit à effectuer les services de distribution et de rangement : on est loin de la coopération et de la vie de classe !

Le français

L'observation raisonnée de la langue est totalement abandonnée au profit de leçons systématiques de grammaire, vocabulaire, orthographe, conjugaison. Au passage, bien sûr, on en rajoute : des notions devant naguère être seulement en cours d'acquisition à l'issue d'un cycle doivent maintenant être maîtrisées (futur antérieur, plus que parfait, etc.) ; la production écrite se limite à la rédaction. Quant à l'expression orale, le programme du cycle 3 commence par ces mots : «*l'élève écoute*», tout un programme !

Les mathématiques

«*Un volume singulièrement accru de connaissances, un accent excessivement mis sur les techniques, un amoindrissement substantiel de l'importance accordée à la résolution de problèmes, des incohérences de programmation notamment pour ce qui concerne l'enseignement de connaissances qui ne peuvent pas être comprises par les élèves aux niveaux de la scolarité où ils sont proposés.*» (Roland Charnay)

L'utilisation de la soustraction en colonnes au CP plutôt qu'en CM2, l'enseignement de la division avancé de trois ans au moins, les tables de multiplication par 2 et par 5 au CP, etc. Bref, un brusque retour en arrière qui fait fi de l'expérience des enseignants et des travaux de recherche en psychologie des apprentissages et en didactique de ces trente dernières années. Le résultat, pour les élèves, sera inverse de celui affiché : plus de difficultés, moins de compréhension, une capacité d'initiative encore amoindrie et moins de goût pour l'étude des mathématiques.

La négation de la professionnalité des enseignants

Puisqu'on vous dit que c'est simple, pourquoi continuez-vous à réclamer au ministère les moyens de travailler en équipe, de réclamer des aides pour mieux comprendre les difficultés des élèves ? De la rigueur, de la morale, de la discipline et surtout de «*l'ambition retrouvée*», et vous verrez les élèves en difficulté disparaître ! Ce «*retour aux fondamentaux*» est évidemment dans l'air du temps, mais quel mépris, au-delà des mots flatteurs, pour les enseignants ! Ils ont besoin de temps, de confiance, de soutien, de formation. Au lieu de cela, on leur inflige des priorités sans cesse changeantes, l'injonction ou la culpabilisation.

Notre avis

> En conclusion, la «révolution annoncée» n'augure ici rien de bon en matière de lutte contre l'échec scolaire. Contrairement à ce qui est affiché, ces programmes alourdissent les précédents. Ils rejettent la transversalité pour privilégier l'empilement de couches simples de fondamentaux. Le ministère a élaboré ce document en petit comité. Il ne s'est visiblement interrogé ni sur les causes des difficultés des élèves, ni sur la nature des processus d'apprentissage. Pour les concepteurs du projet, l'éducation relève d'une mécanique basée sur l'imprégnation, l'imitation et l'exécution ; l'élève n'est jamais acteur de ses apprentissages. Telle n'est pas, loin s'en faut, la conception du SE-UNSA qui appelle les enseignants, dans l'intérêt des élèves, à s'emparer de la demi-journée banalisée qui leur sera accordée pour faire remonter toutes leurs critiques et propositions.

